



## BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE : TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE : HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LEGUMIERE

<b>Publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Personne ayant un projet d'emploi salarié dans le milieu horticole</li> <li>✓ Personne désirant acquérir des compétences professionnelles en horticulture sans souhait d'obtenir un diplôme</li> <li>✓ Personne désirant obtenir le BPA TPH spécialité Horticulture Ornementale et Légumière</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Former des salariés horticoles capable de réaliser les travaux liés aux cultures de végétaux d'ornement et/ou de maraîchage, que celle-ci soient en plein champ, sous abri et/ou en hors sol</li> </ul>
<b>Niveau d'entrée et pré-requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir au minimum 18 ans et avoir quitté le système scolaire depuis au moins 1 an</li> <li>✓ Maîtriser la lecture, l'écriture et les bases de calculs</li> </ul>
<b>Modalités d'entrée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Information collective, tests en matières générales et informatique, entretien individuel</li> <li>✓ Justifier d'une année d'activité professionnelle avant l'entrée en formation</li> </ul>
<b>Modalités d'organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Période d'entrée : Janvier</li> <li>✓ Durée et rythme : individualisation du parcours suite à un entretien et tests de positionnement</li> <li>✓ Lieu : CFPPA de Coulounieix-Chamiers</li> </ul>
<b>Méthodes pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Apports techniques en salles</li> <li>✓ Interventions extérieures, visites</li> <li>✓ Autoformation, formation en face à face, formation en situation professionnelle</li> <li>✓ Stages individuels en entreprise</li> </ul>
<b>Equipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés</li> </ul>
<b>Nombre de places ouvertes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Minimum : 5                      Maximum : 11</li> <li>Le nombre de places correspond à l'ensemble des BPA (Travaux de production horticoles et travaux de vigne) mis en place par le CFPPA</li> </ul>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation de niveau V</li> <li>✓ Epreuves certificatives de type SPE (Situations Professionnelles d'évaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche</li> </ul>
<b>Coût de l'action</b>	<p>Cette formation est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen. Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement et de rémunération. N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées. <i>(conditions générales de vente : <a href="http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html">http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html</a>)</i></p>





Contenu de la formation	Les 10 UC du BPA <span style="float: right;">Objectifs</span>	
	<p><b>3 UC générales (UCG)</b> Communes à toutes les options du BPA</p>	<p><b>UCG 1</b> : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale</p> <p><b>UCG 2</b> : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique</p> <p><b>UCG 3</b> : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable</p>
	<p><b>2 UC d'option (UCO)</b> Spécifiques à l'option</p>	<p>UC communes à toutes les spécialités du BPA travaux des productions horticoles</p> <p><b>UCO 1</b> : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles</p> <p><b>UCO 2</b> : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticole</p>
	<p><b>3 UC de spécialité (UCS)</b></p>	<p><b>UCS 1 HOL</b> : Réaliser la multiplication des végétaux</p> <p><b>UCS 2 HOL</b> : Réaliser l'installation et le suivi des cultures</p> <p><b>UCS 3 HOL</b> : Réaliser la récolte et la préparation des commandes</p>
	<p><b>2 UCARE</b></p>	<p><b>UCARE 1</b> : Réaliser les opérations de taille d'arbres fruitiers</p> <p><b>UCARE 2</b> : Vente directe des produits horticoles</p>
	<p><b>Pratique professionnelle</b></p>	
<p><b>Taux de réussite et/ou débouchés</b></p>	<p>✓ 100 % des stagiaires présentés à l'examen</p>	
<p><b>Langue d'enseignement</b></p>	<p>✓ Français</p>	
<p><b>Modalités pratiques</b></p>	<p>✓ Le CFPPA est ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30</p> <p>✓ Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation théorique</p>	